



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
École Carignan-Salières

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 24 février 2020 à 19h00 à l'école Carignan-Salières

No. Résolution

ÉTAIENTS PRÉSENTS	
Mme Karine Verreault	Parent
Mme Kim Rémillard	Parent
M. Guillaume Girard	Parent
M. Martin Bolduc	Parent
Mme Johanne Poirier-Soucy	Représentante du personnel professionnel
Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
Mme Catherine Saulnier	Enseignante
Mme Mélanie Lavoie	Enseignante
Mme Julie Maheu	Parent
M. Sébastien Giroux	Parent membre substitut
ÉTAIENT ABSENTS	
Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
Mme Édith Labrosse	Membre de la communauté
PARTICIPAIENT ÉGALEMENT	
Mme Martine Fréchette	Directrice
ORDRE DU JOUR PROPOSÉ	
1. Accueil	
1.1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée	
Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h__	
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire	
Catherine Saulnier est nommée.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 24-02-2020	
La lecture de l'ordre du jour étant faite par Kim Rémillard, il est proposé d'ajouter :	
Au varia :	
un point concernant le débarcadère.	
Un point concernant la direction adjointe	
Il est proposé par Johanne Poirier-Soucy d'adopter l'ordre du jour modifié.	
LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	

CE-131-19-20-19



4. Approuver le procès-verbal de la rencontre du 16 décembre 2019

Quelques corrections sont apportées au procès-verbal du 16 décembre 2019 :

- p.1 sur 4. Point 4, changer « changé » par changer
- p.2 sur 4. Point 7.1.1, ajouter un « s » à « enfant » au premier paragraphe.
- P.2 sur 4. Point 7.1.1 ajouter un « s » à « élève » et un « s » à « recensé » au 5^e paragraphe.
- P.2 sur 4. Point 7.1.1 changer « a noté » par « à noter » au 8^e paragraphe.
- P.2 sur 4. Point 7.1.1 ajouter un « s » à « enfant » et un « s » à « participant » au 9^e paragraphe. Il faut également enlever « le budget » dans le même paragraphe.

_____ procès-verbal du 16 décembre 2019 :

Il est proposé par Mélanie Lavoie d'approuver le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2019.

CE-131-19-20-20

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 2019-12-16

Le restaurant était un bon choix.

6. Parole au public

Aucune parole au public.

7. Étude des dossiers

DÉCISION

7.1.1 Approuver la grille-matières 2020-2021

Mme Martine Fréchette présente la proposition de répartition du temps alloué à chaque matière pour la prochaine année scolaire. Elle mentionne qu'un sondage a été réalisé auprès des élèves de 4^e et de 5^e afin de leur offrir une option qui les intéresse. Elle explique ce que le temps prescrit signifie. Un questionnement est soulevé quant à l'intégration des nouvelles technologies dans la formation des élèves.

Il est proposé par Martin Bolduc d'approuver la grille-matières pour l'année 2020-2021 telle que présentée.

CE-131-19-20-21

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



CE-131-19-20-22

7.1.2 Approuver la grille-horaire 2020-2021

Mme Martine Fréchette présente la proposition de la grille-horaire de 2020-2021. Elle mentionne qu'il n'y a aucun changement par rapport à l'horaire de cette année.

Il est proposé par Guillaume Girard d'approuver la grille horaire 2020-2021 telle que présentée.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-131-19-20-23

7.1.3 Approuver la ristourne photo

Mme Martine Fréchette présente le montant total de 1134,73\$ pour la ristourne photo. Elle suggère d'utiliser cette ristourne pour la kermesse de fin d'année étant donné que l'ensemble des élèves y participent.

Il est proposé par Julie Maheu d'approuver la ristourne photo telle que présentée.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSULTATION :

CE-131-19-20-24

7.2.1 Critère de sélection de la direction d'établissement

Les critères de sélection de la direction d'établissement demeurent inchangés.

Il est proposé par Kim Rémillard d'approuver les critères de sélection de la direction d'établissement.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INFORMATION

7.3.1 Semaine de la persévérance

Mme Martine Fréchette nomme les activités qui se dérouleront lors de la semaine de la Persévérance du 24 février. Mme la commissaire Véronique Morel, Mme Jutras, représentante de la Caisse Populaire du Bassin de Chambly et Mme Rémillard, ont souligné, lors d'une cérémonie au gymnase, le travail de deux élèves de l'école. Les photos de l'événement seront mis sur le site web de l'école, dans l'Info-Salières et envoyer à la CS.

7.3.2 Projet éducatif suivi

Mme Martine Fréchette mentionne que plusieurs livres ont été achetés pour plaire aux garçons. Elle mentionne également que les élèves de 3^e à 6^e année ont participé, la semaine dernière, à un sondage sur la sécurité dans l'école. Nous pourrions alors voir si les mesures mises en place depuis deux ans ont contribué à augmenter le sentiment de sécurité dans l'école.



7.3.3 Parole aux membre du CÉ

Parole aux membres du personnel enseignant :

Il est mentionné que la classe-neige des élèves de 6^e année a été un franc succès. Il est également mentionné que vendredi, il y aura un carnaval pour souligner la fin de l'étape. Le travail des brigadiers de l'école a été souligné par un diner pizza le vendredi, 14 février dernier.

7.3.4 Parole au membre du comité de parents

M. Martin Bolduc nous présente quelques informations qui ont été données à la dernière réunion du comité de parents et quelques spécifications de la loi 40. Il mentionne l'ajout des 5 nouveaux districts qui serviront à l'élection des membres du conseil d'administration. Il explique les quelques modifications qui seront apportées au conseil d'établissement, au comité de parents et au conseil d'administration.

7.3.5 Parole au représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'était présent lors de la soirée.

8. Varia

8.1 suivi débarcadère

Nous sommes en attente du plan finalisé entre la ville et la commission scolaire. Des parents bénévoles et des policiers pourraient conjointement faire de la prévention dans l'entrée du stationnement pour la sécurité des enfants. Une demande à la ville pourrait être faite afin de faire venir de gros pots de fleurs pour éviter une voie double à l'entrée du stationnement.

Le conseil d'établissement (parents) propose d'envoyer une lettre aux ressources matérielles de la commission scolaire afin de les inviter à venir.

Il est proposé par M. Martin Bolduc d'approuver la lettre par courriel qui sera envoyée au nom des parents du conseil d'établissement aux ressources matérielles de la commission scolaire.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 suivi direction adjointe

Les démarches se poursuivent à la commission scolaire afin de trouver quelqu'un pour combler le poste.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 20 avril à 19h. Il est proposé par Mélanie Lavoie de levée l'assemblée à 21h42.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-131-19-20-25

CE-131-19-20-26



<i>Direction :</i>	Martine Fréchette	Date : ___/___/___
<i>Présidente :</i>	Kim Rémillard	Date : ___/___/___